



**Thiers Dore  
et Montagne**  
L'INTERCO

## DÉLIBÉRATION

N° 20180712-21

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 JUILLET 2018 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 6 juillet 2018

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 12 juillet 2018 à 18h30, 47 Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

#### Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Catherine MAZELLIER, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean-Louis GADOUX, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Hélène BOUDON, Gérard BAUREZ, Marie-Noëlle BONNARD, Benoît GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

#### Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Aline LEBREF à Jean-Louis GADOUX  
Beatrice ADAMY à Jacques COUDOUR  
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH  
Françoise KORCZENIUK à Thierry BARTHELEMY  
Serge FAYET à Jean-François DELAIRE

**Conseiller.e.s absent.e.s :** Marcel BARGEON, Philippe BLANCHOZ, André IMBERDIS, Ghislaine DUBIEN, Serge PERCHE, Paul PERRIN, Jany BROUSSE, Carine BRODIN, Paul SABATIER

**Conseiller.e.s suppléant.e.s ayant voix délibérantes :** Stéphanie BERNARD, José MONRUFFET, Mireille BASSET

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

42

Suppléants ayant voix  
délibérantes :

3

Conseillers représentés :

5

Total votants :

50

**ETUDE RELATIVE A L'OPTIMISATION DE L'ACCUEIL DES DECHETS  
D'ACTIVITES ECONOMIQUES SUR LE TERRITOIRES DU VALTOM**

*Rapporteur : Olivier CHAMBON, Vice-Président*

**Considérant** que la loi du 17 août 2015 relative à la transition écologique pour la croissance verte (LTECV) fixe des objectifs à moyens et longs termes, parmi lesquels :

- porter à 65% les tonnages orientés vers le recyclage ou la valorisation organique d'ici 2025 ;
- diminuer de 10 % les quantités de déchets ménagers et assimilés d'ici 2020 ;
- l'obligation aux distributeurs de reprendre les déchets issus des produits de construction qu'ils vendent aux professionnels.

**Considérant** que l'évolution des tonnages et flux réceptionnés en déchèterie, l'évolution réglementaire et organisationnelle, la logique d'optimisation des coûts et de qualité du service public, amènent le VALTOM et ses adhérents à lancer une étude relative à l'optimisation de l'accueil des déchets en déchèterie.

Celle-ci permettrait d'apporter les éléments de décisions pour définir une feuille de route pour l'échéance 2025, quant à l'évolution des déchèteries publiques ou la création de nouvelles installations « innovantes » sur le territoire du VALTOM en partenariat avec le secteur privé pour éventuellement :

- faire évoluer le fonctionnement de déchèteries publiques en termes d'accueil des déchets d'Activités Economiques (DAE),
- faire évoluer le parc de déchèteries publiques,
- mutualiser des moyens publics/publics, publics/privés,
- favoriser la création de structure d'accueil privée sur des territoires pertinents,
- faciliter le tri et les apports des ménages et des entreprises sur les différents sites d'accueil des déchets.

Le tout dans une logique d'optimisation des coûts, de performance environnementale, d'offre de service et dans le respect des spécificités de chaque territoire.

**Considérant** que cette démarche contribuerait aussi au programme « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage », labellisation des territoires s'engageant à mettre en œuvre une politique intégrée concernant la prévention et la gestion des déchets dans une démarche d'économie circulaire, pour lequel le VALTOM a été retenu en 2015.

**Considérant** que l'étude sera composée de 3 volets :

1. Diagnostic du maillage des installations d'accueil des DAE et déchets ménagers du territoire du VALTOM – tranche ferme.
2. Diagnostic de conformité réglementaire de déchèterie et proposition de scénarios de rénovation – tranche optionnelle.
3. Etude organisationnelle et financière sur la prise en charge progressive de la gestion des déchèteries par le VALTOM – tranche ferme.

**Considérant** que les volets 1 et 3 seront pris en charge par le VALTOM, le 2<sup>ème</sup> volet, déclenché à la demande, sera refacturé aux collectivités intéressées.

**Considérant** que les 4 déchèteries de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne pourraient faire l'objet du diagnostic du 2<sup>ème</sup> volet.

**Considérant** qu'il convient d'encadrer ce partenariat par une convention de refacturation.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** les termes de la convention de refacturation ;
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer la convention et toutes les pièces afférentes.

TOTAL VOTANTS : 50	Conseillers présents : 45	Représentés : 5	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 50	Pour : 50	Contre :	
Abstentions :			

*Pour ampliation certifiée conforme,*

Le Président

Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon



AR PREFECTURE

063-200070712-20180712-20180712\_21-DE  
Regu le 23/07/2018

